

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

DES BASSINS
NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE

Point au 21/08/2023

Le présent bulletin répond aux dispositions de l'article 3.8 de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°2021-01-27-010 portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin Neste et rivières de Gascogne quant à la nécessaire information continue tout au long de l'année, des services de l'Etat concernés.

Synthèse

Etat des débits et des réserves au niveau du Système Neste :

- ▶ **Contexte hydro climatique général** : aucun apport pluviométrique significatif n'a été observé la semaine dernière sur le système Neste et les bassins autonomes. Les températures sont restées supérieures aux normales de saison avec une température maximale journalière à Auch supérieure à 35°C depuis le vendredi 18/08 (37,4°C le 18/08 ou encore 38,2°C le 21/08). Les prévisions sont à un temps sec et encore chaud jusqu'à vendredi puis un net rafraîchissement est attendu avec quelques apports pluvieux prévus ;
- ▶ **Débits naturels de la Neste** : ils continuent à évoluer à un niveau historiquement bas (en se référant à la période 1990-2022), avec des valeurs journalières de l'ordre de 4 m³/s en ce début de semaine ;
- ▶ **Réalimentations** : les réalimentations qui avaient été stabilisées dans le milieu de la semaine dernière ont été ensuite diminuées à partir de la fin de semaine (en parallèle de la mise en place des restrictions détaillées ci-après).

Les débits dérivés par le canal de la Neste ont été en moyenne de 8,6 m³/s sur la semaine précédente et ils sont de 8 m³/s en ce début de semaine (soit environ -0,7 m³/s par rapport au débit du lundi 14/08). Les lâchers depuis les réserves de montagne demandés par la CACG ont atteint le plafond de 8m³/s en début de semaine dernière, puis ont été diminués à partir du vendredi 18/08 pour atteindre 6,5 m³/s ce dimanche 20/08 : cela correspond à un débit de 7,5 m³/s lâché en moyenne sur la semaine.

- ▶ **La dérogation Basse Neste** a été utilisée sur 8 journées au total depuis le début l'été.
- ▶ **Remplissage des réserves** :

Les taux de remplissage au 14/08 sont les suivants :

- Système Neste : 62 % (hors réserves de montagne), soit en diminution de -8 points par rapport à la situation de la semaine précédente. Les réserves de piémont présentent un niveau de remplissage global qui reste supérieur à la moyenne (cf graphique4b) ;
- Bassins autonomes : 61 % soit -6 points par rapport à la situation de la semaine précédente ;

- ▶ **Mesures de gestion 2023** :

Pour cet été 2023, les travaux prévus sur le barrage de l'Oule à partir de début août nécessitent l'abaissement complet du niveau d'eau dans cet ouvrage et ont pour conséquence de limiter les débits des lâchers depuis les réserves de

montagne à 8 m³/s depuis fin juillet. Cette contrainte technique pourrait ainsi limiter les débits de réalimentation du système Neste et contraindre à la mise en place de tours d'eau sur les prélèvements pour diminuer les besoins de pointe.

Le système Neste est entré officiellement en vigilance via des arrêtés préfectoraux depuis le 14/03/2023, suite à la réunion du comité technique du 03/03 où, compte tenu de la faiblesse de l'hydrologie naturelle et du déficit de remplissage des retenues de piémont, il a été décidé d'accepter la dégradation du débit objectif sur la rivière Gers (en tenant le débit d'alerte) et d'acter l'entrée en vigilance (du fait du non-respect du DOE sur la rivière Gers à ce moment-là).

Lors de la réunion de la commission Neste du 12/04 (deuxième réunion de l'année), au vu de la faiblesse de l'hydrologie de la Neste, du déficit de remplissage des réserves de piémont et des besoins de soutien des rivières qui pouvaient apparaître dans les semaines suivantes (en cas notamment de risque de sous-passement des débits d'alerte), les décisions suivantes ont été prises :

- Anticipation du début du comptage des prélèvements « étiage » : la commission Neste donne mandat au comité technique pour décider de la date de début du comptage ; le comité sera réuni en urgence en cas de risque de sous-passement des débits d'alerte ;
- Réduction des quotas 2023 pour les prélèvements agricoles : le quota 2023 se situera a priori dans une fourchette de 2300 à 3250 m³/l/s, la valeur retenue sera précisée en mai en fonction de l'état des ressources et sera figée à la réunion de la commission Neste du 23 mai.

La situation hydrométéorologique observée depuis, a permis de ne pas déclencher l'anticipation du comptage des prélèvements.

Lors de la commission Neste réunie le 23 mai, il a été décidé :

- de faire la demande de dérogation Basse Neste auprès de la DREAL pour cette campagne 2023-2024,
- de donner mandat au comité technique pour la gestion des tours d'eau « techniques » (liés aux contraintes de débit de pointe sur les lâchers depuis les réserves de montagne),
- de fixer le quota agricole pour l'étiage 2023 à 3000 m³/l/s (soit une réduction de 25%).

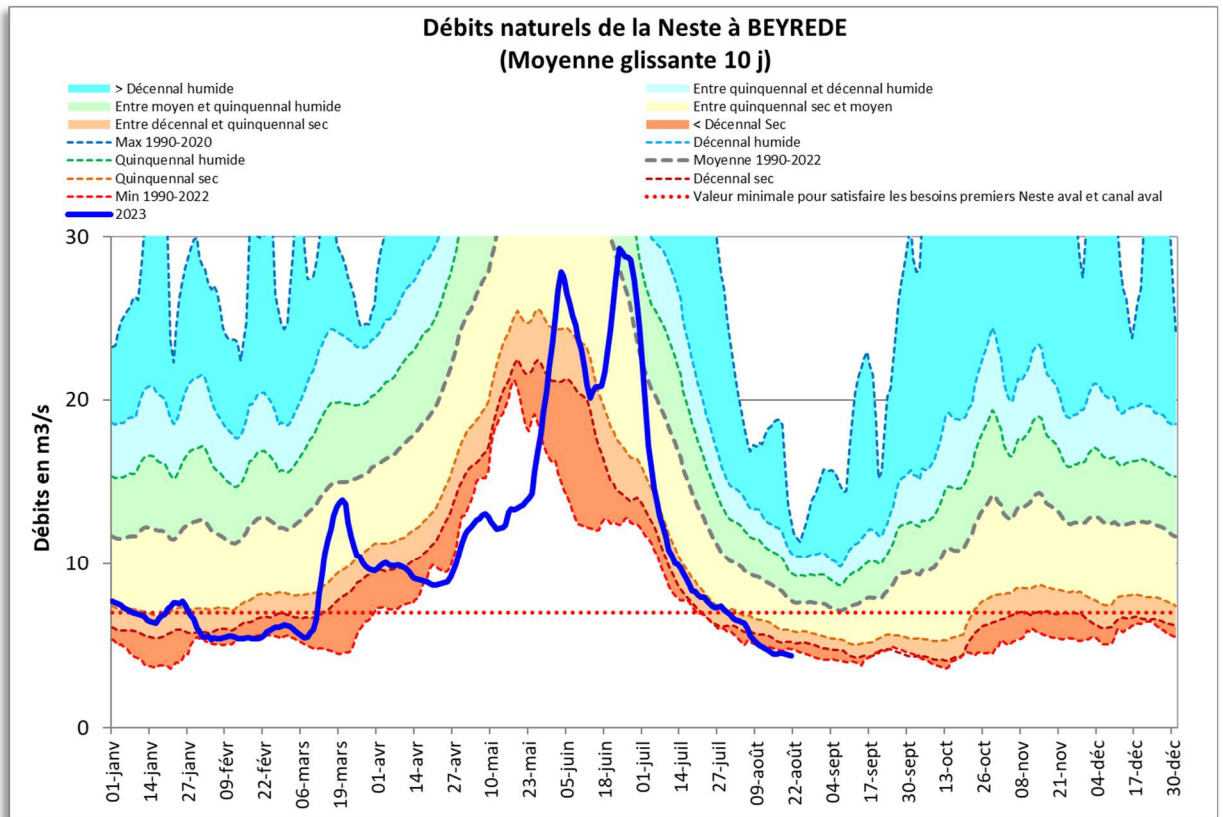
Le comité technique, réuni le 1^{er} août, a convenu du maintien en vigilance du système Neste du fait des contraintes sur les réserves de montagne et de la situation de ce début d'été qui n'a pas permis de valoriser les débits de vidange de l'Oule, ainsi que pour conserver une cohérence avec l'abaissement des quotas décidé par la commission Neste en réaction à la situation de printemps.

Le comité technique Neste s'est réuni de nouveau le mercredi 16/08 et de nouvelles mesures de gestion ont été prises avec : **la mise en œuvre de tours d'eau sur les prélèvements agricoles 2 jours sur 7 à compter du samedi 19/08 8h et l'abaissement des débits objectifs (QAR)**. Un arrêté interpréfectoral est venu encadrer ces dispositions à partir du samedi 19/08.

Contexte hydro-climatique

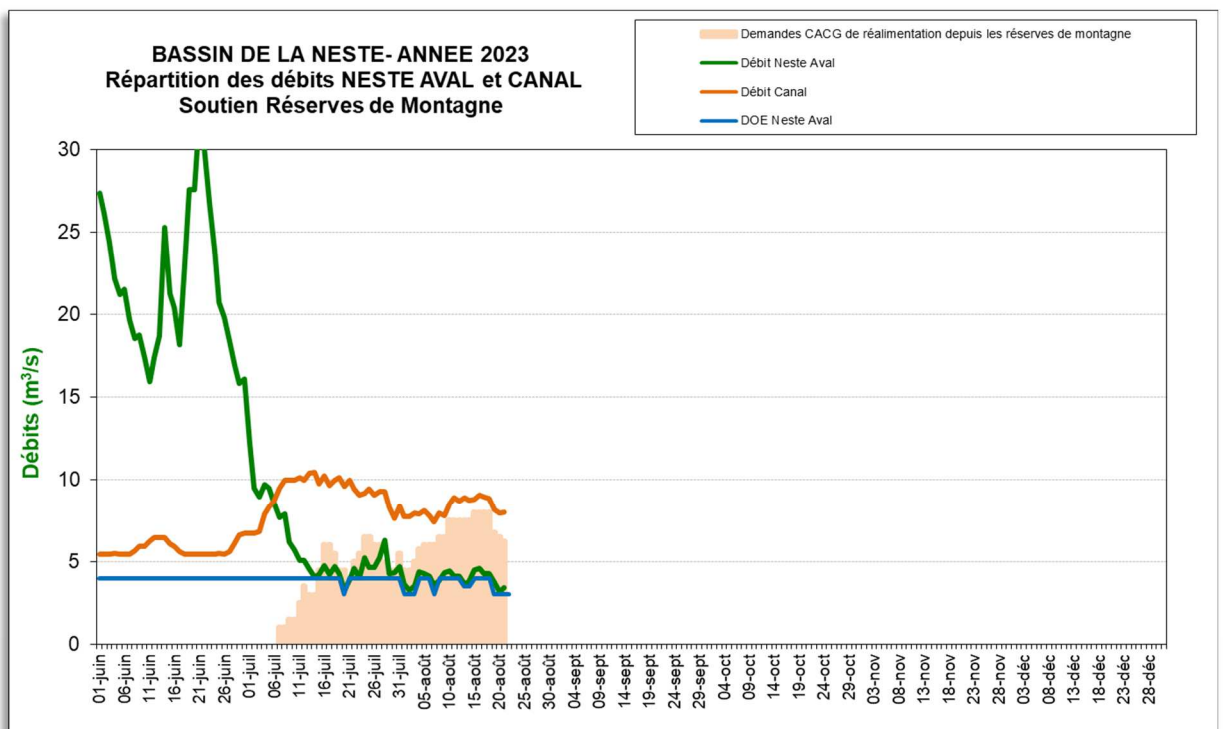
Le **graphique 1** présente les débits naturels de la NESTE à Beyrède exprimés en moyenne glissante sur 10 jours en regard des courbes statistiques.

Graphique 1



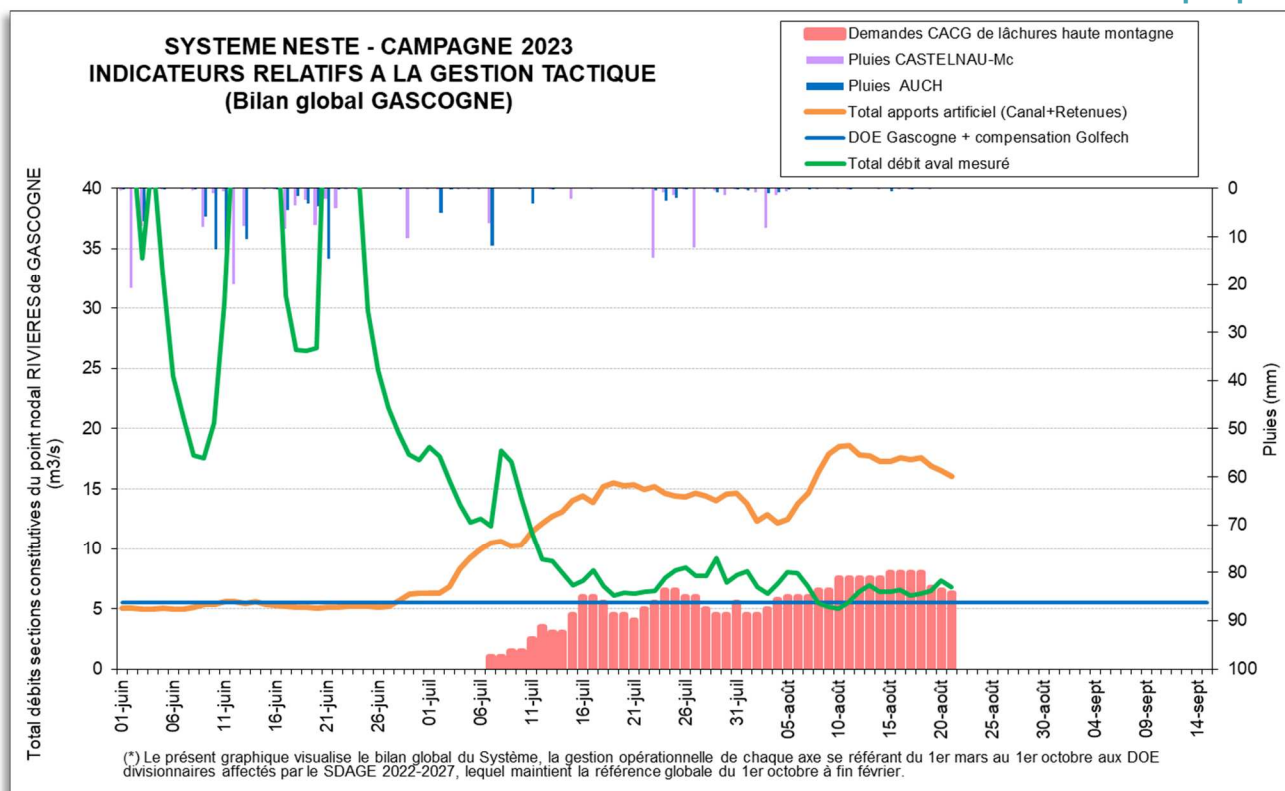
Le **graphique 2** présente les débits du canal de la Neste et de la Neste en aval de la prise d'eau depuis le 1^{er} juin 2023.

Graphique 2



Le **graphique 3** présente les débits et pluies sur le système Neste depuis le 1^{er} juin 2023.

Graphique 3



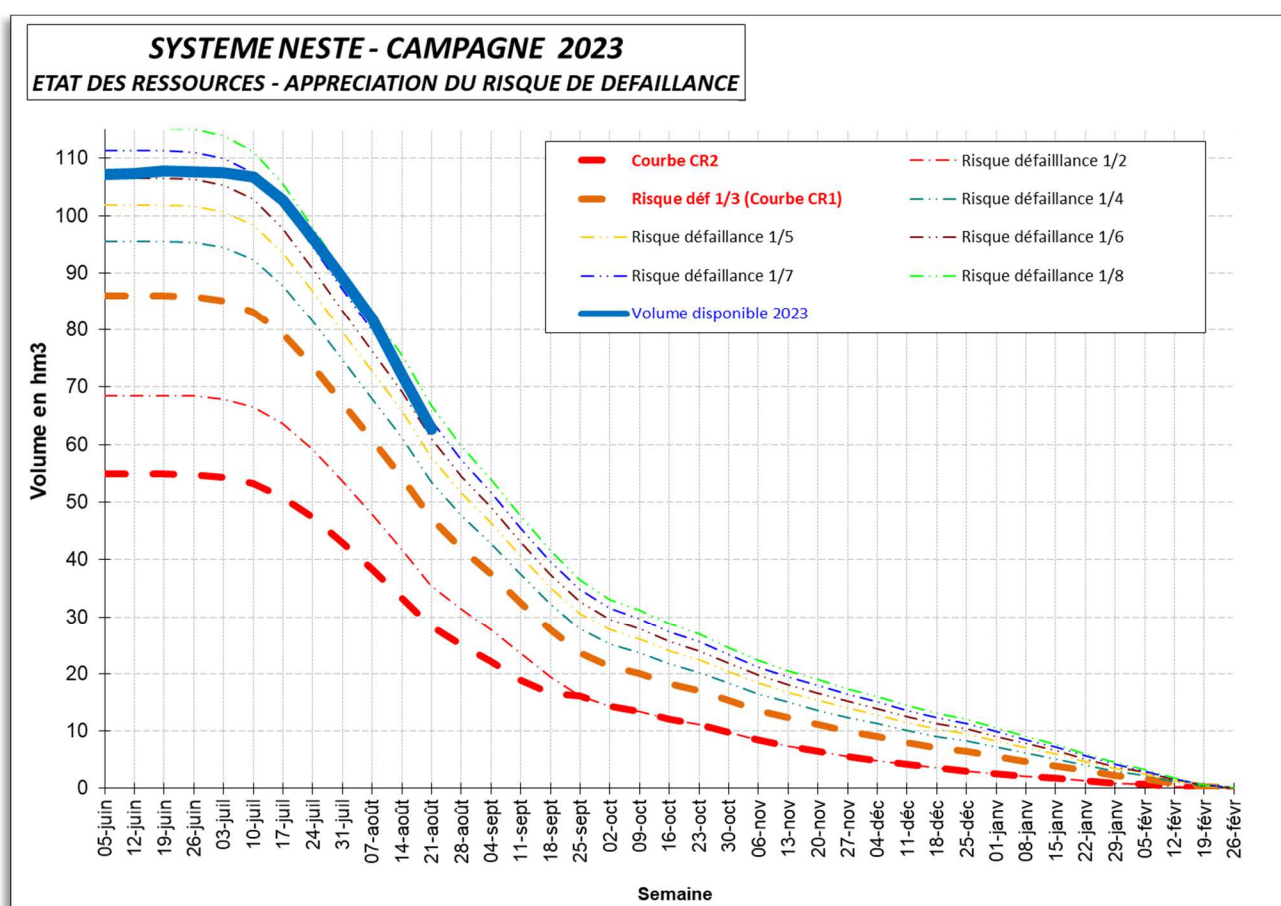
Système-Neste

Evolution des réserves

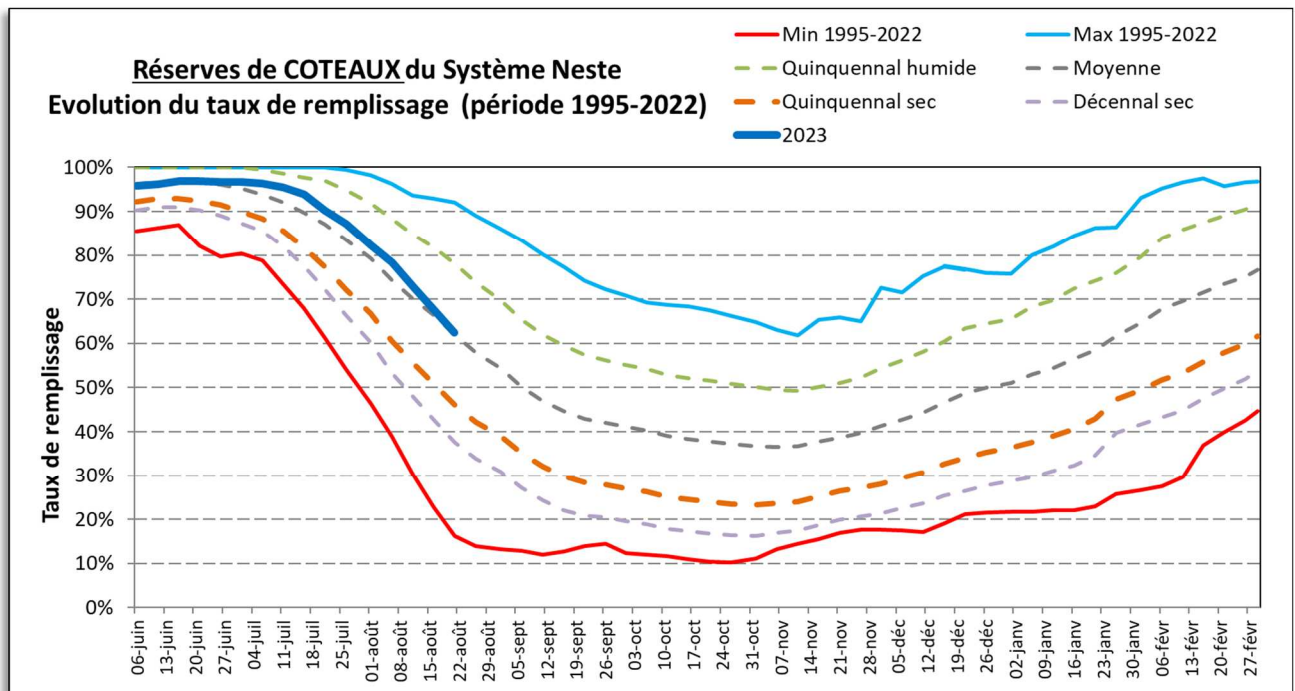
Le **graphique 4a** présente l'évolution des réserves du Système Neste (en stock résiduel cumulé, y compris les réserves de montagne) pour la campagne 2023, en regard des courbes indicatrices de défaillance. Les **graphiques 4b et 4c** donnent un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux global en regard des valeurs statistiques observées pour les réserves de coteaux (graphique 4b) et en volume disponible pour le soutien Gascogne dans les réserves de montagne (graphique 4c)

Le **graphique 4d** montre le remplissage actuel de chaque retenue ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

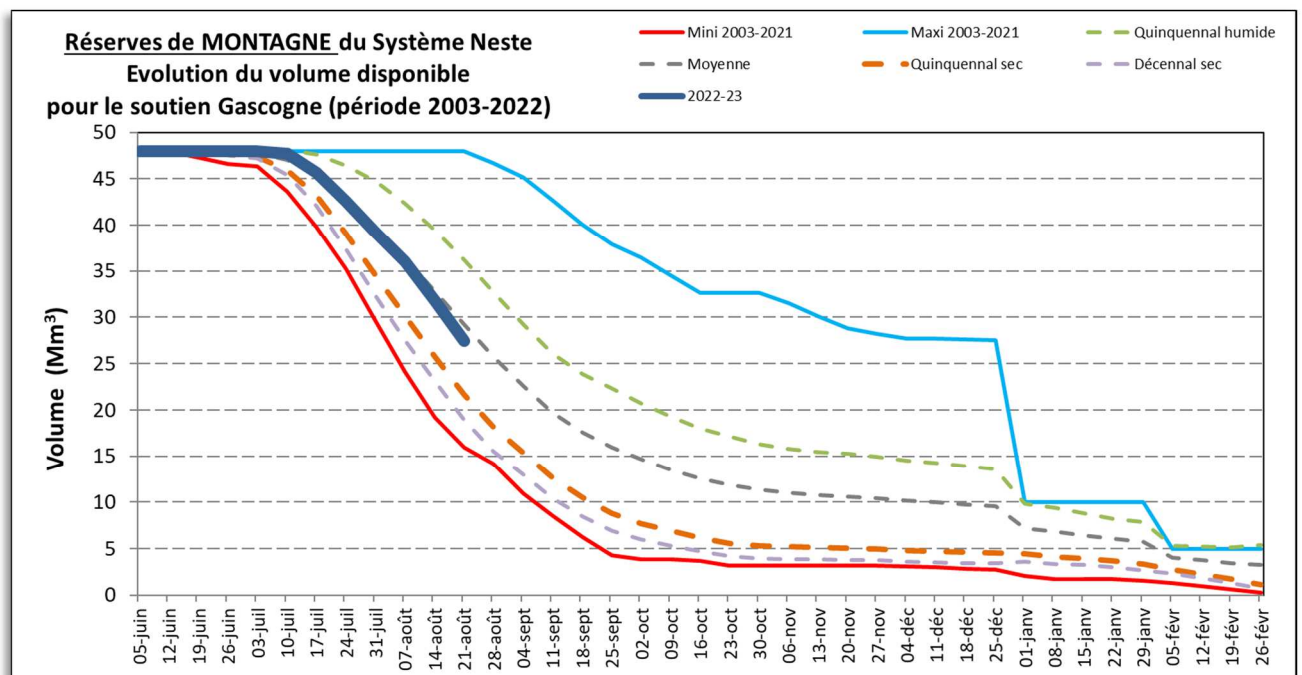
Graphique 4a



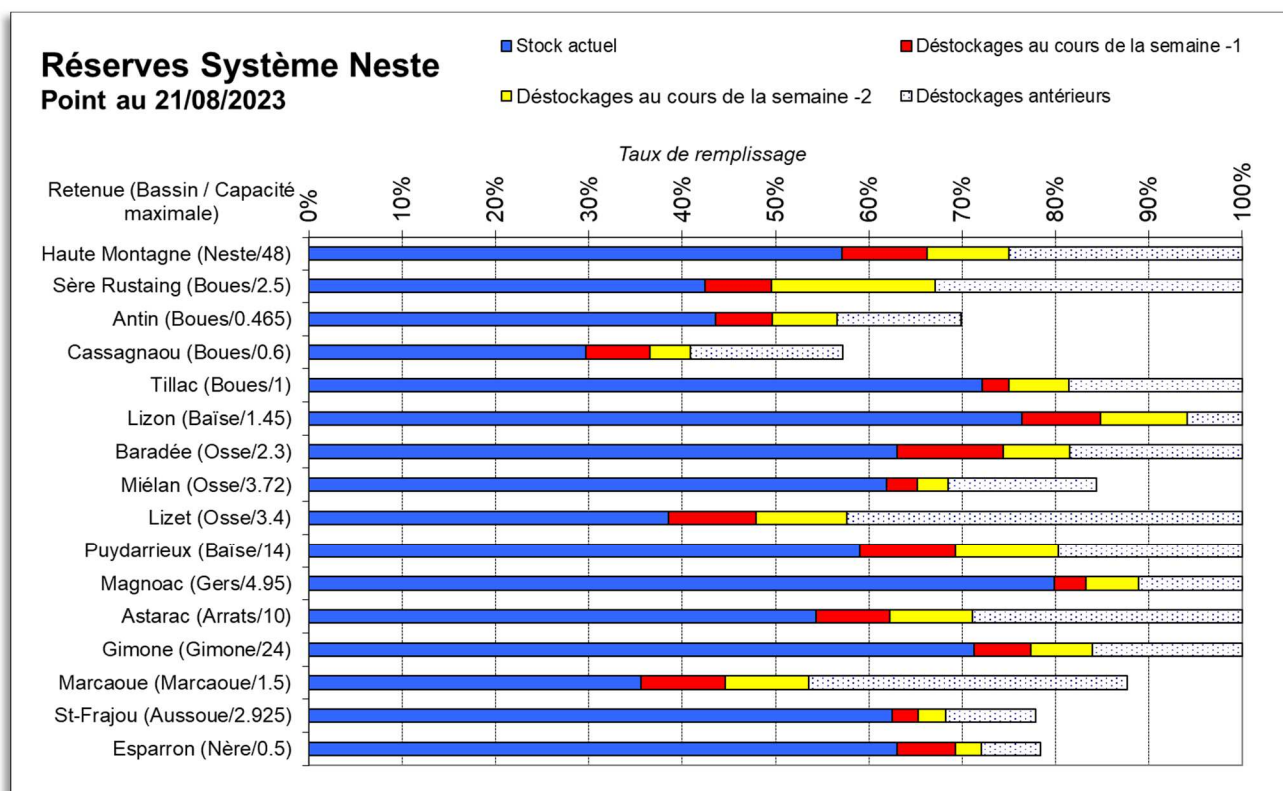
Graphique 4b



Graphique 4c



Graphique 4b



Bassins autonomes Etat des réserves

Le **graphique 5** donne un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux de remplissage pour les bassins autonomes ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

Graphique 5

